

Oui, je veux parrainer un futur AGRICULTEUR



- Je m'engage à verser mensuellement la somme de (25€ minimum)*
- Je règle par virement automatique* (moins couteux pour l'association que le prélèvement automatique)
- Je règle une année de parrainage, soit€ par chèque où par virement* à renouveler annuellement le
- Je ne veux pas parrainer, mais vous adresse un chèque où un virement de €* pour soutenir les actions en faveur des collégiens.

NOM & PRÉNOM :

TÉLÉPHONE FIXE :

TÉLÉPHONE MOBILE:

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

E-MAIL :@.....

DATE ET SIGNATURE

* Le coût total de la scolarité d'un collégien est de 50 € par mois.
* Vous bénéficierez d'une réduction fiscale de 66% de votre don.

Quelles relations avec les jeunes ?

Dans chaque collège (encadré sur la carte), un bénévole met en relation les jeunes d'une même classe avec les parrains par le biais d'un courrier collectif. Les directeurs des collèges, ou les partenaires FERT et FEKAMA, transmettent régulièrement des informations communiquées par mail aux parrains.

Comment parrainer un jeune ?

En vous adressant à l'association « Un Filleul pour Madagascar » par courrier, par mail ou en allant sur le site internet de l'association.

Un engagement de 3 ans minimum est souhaitable.



Association « UN FILLEUL POUR MADAGASCAR »
BP 36024 - 59706 MARCQ EN BAROEUL

Mail : unfilleul@gmail.com

Site : www.unfilleulpourmadagascar.fr

 Rejoignez-nous sur facebook / unfilleul pour Madagascar



Parrainez un jeune futur agriculteur à Madagascar

REJOIGNEZ-NOUS DÈS À PRÉSENT



PARRAINER UN JEUNE, FUTUR AGRICULTEUR, À MADAGASCAR,

C'est l'aider à devenir un professionnel performant, capable de faire vivre correctement sa famille au service du développement de son pays.

UN COLLÈGE AGRICOLE C'EST :

- Une formation théorique et pratique aux techniques améliorées de cultures et d'élevages prenant en compte les problématiques environnementales,
- Un enseignement général orienté vers l'éducation à la citoyenneté pour favoriser l'engagement des jeunes au sein d'organisations paysannes dans leur territoire,
- Une approche économique importante et un apprentissage des outils de gestion pour être capable de gérer une exploitation et vivre de son métier.

QUI SONT LES JEUNES ?

Des filles ou des fils de paysans, âgés de 14 à 20 ans, ayant au minimum accompli leur scolarité primaire, et souhaitant s'installer à leur compte en agriculture.

À QUOI SERT LE PARRAINAGE ?

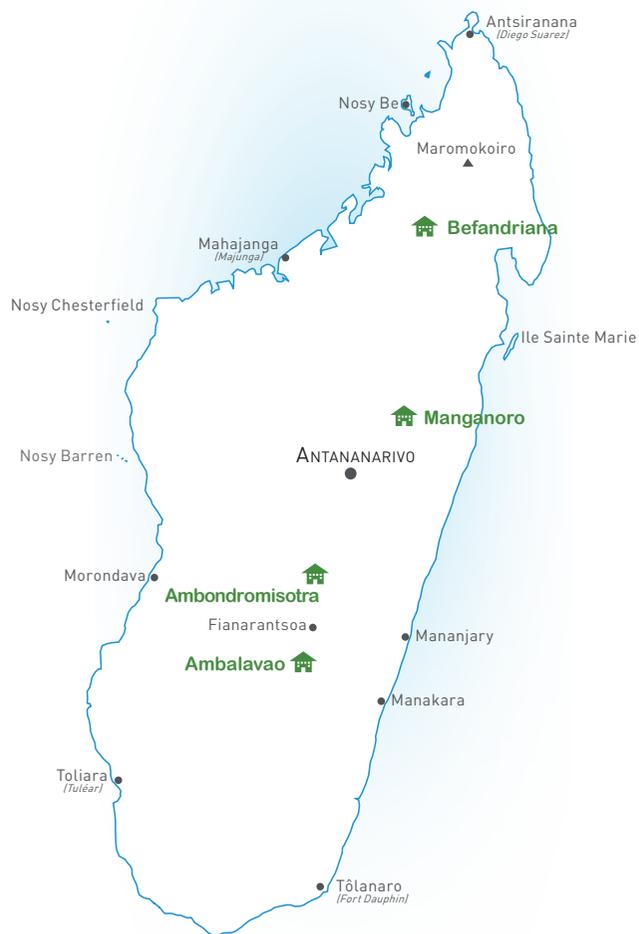
A offrir à un jeune des conditions optimales de formation (qualité de l'enseignement et qualité de vie au collège) par le soutien :

- aux frais pédagogiques : salaire et formation des enseignants, achat de fournitures,
- aux charges de pensionnat : cantine, internat.



Où se trouvent les collèges agricoles à Madagascar ?

🏠 Les collèges agricoles



320 jeunes, futurs agriculteurs, en formation chaque année

Participation "Un Filleul Pour Madagascar" pour l'équivalent de 130 parrainages

À
affranchir
au tarif en
vigueur

Talon à nous retourner à l'adresse ci-dessous



Association "Un filleul pour Madagascar"
BP 36024
59706 MARCQ EN BAROEUL